

Saint-Constant - Suivi de la situation de la COVID-19

FAITS SAILLANTS DU 16 AVRIL 2020

Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd'hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

Nous vous invitons à lire nos <u>communiqués précédents</u> pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

Élargissement de la Prestation canadienne d'urgence (PCU)

- Les conditions d'admissibilités à la PCU ont été modifiées. La Prestation est donc accessible aux travailleurs qui :
 - o vivent au Canada et sont âgés d'au moins 15 ans;
 - o ont cessé de travailler en raison de la COVID-19 ou sont admissibles aux prestations régulières ou de maladie de l'assurance-emploi, ou ont épuisé leurs prestations d'assurance-emploi durant la période du 29 décembre 2019 au 3 octobre 2020;
 - o ont gagné un revenu d'emploi ou un revenu de travail indépendant d'au moins 5 000 \$ en 2019 ou dans les 12 mois précédant la date de leur demande;
 - o n'ont pas quitté leur emploi volontairement.
- Lorsqu'un travailleur présente une demande, il ne doit pas avoir gagné plus de 1 000 \$ de revenus combinés d'un emploi ou d'un travail indépendant pendant 14 jours consécutifs ou plus au cours de la période initiale de 4 semaines;
- Lorsqu'il présente des demandes pour les périodes de prestations suivantes, il ne peut pas avoir gagné plus de 1 000 \$ de revenus d'emploi ou de travail indépendant combinés au cours de la période de 4 semaines pour laquelle il présente une demande.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

État de la situation

- 143 nouveaux décès (630 au total);
- 15 857 cas (997 cas de plus qu'hier);
- 1 018 hospitalisations (34 de plus);
- 209 personnes aux soins intensifs (diminution de 9);
- Précision : le nombre de décès est élevé, mais ce ne sont pas les décès survenus dans les 24 dernières heures. Il y a eu un changement de méthode de la part de la Santé publique dans la saisie des données. Il y a aussi eu beaucoup d'analyses épidémiologiques qui ont été faites sur des patients qui sont décédés au cours de la dernière semaine. Ici au Québec, le choix qu'on a fait c'est de déclarer tous les patients, même ceux qui n'ont pas été testés, mais qui avaient tous les critères associés à la COVID-19. On veut donc avoir le vrai nombre des décès de la COVID-19, personnes testées ou non. C'est important par transparence, mais aussi pour avoir le portrait global.



CHSLD

- La situation est toujours difficile dans les CHSLD;
- Le premier ministre est très content de voir que depuis hier soir, 2 000 médecins spécialistes ont accepté de répondre à l'invitation et viendront donner un coup de main dans les CHSLD. Tandis que certains se sont proposés à temps plein, partiel ou à compter d'une certaine date, d'autres ont intégré le réseau dès aujourd'hui;
- Le premier ministre anticipe que ce sera un défi de faire travailler tous ces gens ensemble dans les CHSLD. Il faudra bien s'entendre sur la définition des tâches et le résultat ne sera pas parfait. Des ajustements seront faits au fur et à mesure. Il est convaincu que ces gens seront capables de travailler ensemble;
- Il a demandé au fédéral d'avoir des employés de l'armée qualifiés en santé. Cela représenterait serait entre 60 et 100 personnes;
- Quant aux gens qui disent ne pas avoir reçu de réponse à leur proposition d'aide, le gouvernement salue les gens qui se sont inscrits à « je contribue ». Environ 3 000 des 40 000 candidatures ont été retenues. Il faut en effet qu'une équation fonctionne. Par exemple, il peut y avoir des gens qui veulent travailler en région tandis que besoins sont à Montréal ou d'autres qui veulent travailler de jour tandis que les besoins sont la nuit. Certaines candidatures peuvent être tombées entre deux chaises et ces gens sont invités à se manifester à nouveau;
- Il est inexact que toutes les résidences ont été visitées. Certaines résidences autres que les CHSLD publics n'ont pas encore été visitées et le seront au cours des prochains jours;
- Les finissants en santé recevront aujourd'hui un appel pour aider. Un arrêté ministériel a été publié hier à cet effet;
- Quant aux professeurs et au personnel de soutien en enseignement, des démarches sont en cours.
 De plus, tous les étudiants des autres programmes qui pourraient travailler comme préposés aux bénéficiaires seront contactés par courriel. Une formation en accéléré est prévue pour leur protection;
- Quant aux proches aidants, le gouvernement va faire des suivis, mais, à sa connaissance, seul le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île a mis le projet sur la glace;

Réouverture de l'économie

- La situation est sous contrôle dans les hôpitaux. Cette situation permet de préparer un plan de réouverture;
- La réouverture sera graduelle et tiendra compte des règles du D^r Arruda. Des informations seront communiquées au cours des prochains jours, mais le premier ministre tient à mentionner que cela commencera avec les entreprises et non les écoles.

Divers

- Questionné quant au décès d'un médecin de 44 ans en Montérégie, le Dr Arruda indique que pour des raisons de confidentialité, les cas individuels ne sont pas commentés. Il précise néanmoins que le travailleur de la santé en question ne travaillait pas en milieu de soins;
- Quant à un éventuel retour en classe, des discussions sont en cours et la réouverture n'est pas prévue à court terme. Il n'est toutefois pas exclu d'ouvrir les écoles avant la fin de l'année scolaire;
- Le gouvernement est très conscient des craintes chez les gens atteints d'un cancer. Ce dossier est suivi à la trace. Tout ce qui est urgent a été fait. Des chirurgies semi-urgentes ont aussi été faites lorsque possible. Tous les traitements se sont poursuivis. Par ailleurs, le secteur de l'imagerie médicale sera complètement ouvert à compter d'aujourd'hui;
- Les tests de dépistage sérologiques s'en viennent « assez rapidement »;
- Le D^r Arruda rappelle que la situation au Québec s'explique entre autres par les habitudes de voyages et le moment où est survenue la semaine de relâche.



Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web <u>quebec.ca/coronavirus</u> ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au <u>saint-constant.ca</u> et sur nos médias sociaux.

Abonnez-vous aussi à nos alertes BCITI pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.